

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION
SCOLAIRE
DIRECTION DU PERSONNEL ET DES
AFFAIRES ADMINISTRATIVES
SERVICE DU PERSONNEL

82/156 II/2/1982
DECRET N°/du
portant relève de Monsieur MOITSINGA
Norbert, Professeur certifié de 4^e échelon
Directeur de l'OGESCO en France.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS :

D.F.P.

D.B.

D.C.F.

- (/u la constitution du 8 Juillet 1979 ;
- (/u la loi 25/80 du 13.11.80 portant amendement de l'article n° 47 de la constitution du 8 Juillet 1979 ;
- (/u la loi 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires des cadres de la République Populaire du Congo ;
- (/u l'arrêté 8087/FP du 21.6.58 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;
- (/u l'arrêté 62/130 MF du 9.5.62 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;
- (/u le décret 80/402 du 10.10.80 portant réorganisation du Ministère de l'Education Nationale ;
- (/u le décret n° 77/460 du 2.9.77 portant création d'un Office de Gestion des Etudiants et Stagiaires Congolais auprès de l'Ambassade de la République Populaire du Congo en France ;
- (/u l'arrêté n° 7008 du 2.9.77 portant organisation de l'Office de Gestion des Etudiants et Stagiaires (OGES) ;
- (/u le décret 75/214 du 2.5.75 fixant le régime des rémunérations applicables Aux Agents diplomatiques, consulaires et assimilés en poste à l'étranger et aux Ambassadeurs itinérants ;
- (/u le décret 62/193/FP/PC du 5.7.62 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires de l'Etat ;
- (/u le décret 79/154/PCT-CC du 4.4.79 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- (/u le décret 80/644 du 28.12.80 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
- (/u le décret 81/016 du 26.1.81 portant rectificatif au décret 80/644 du 28.12.80 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
- (/u le décret 81/017 du 26.1.81 relatif aux intérimaires des Membres du Gouvernement ;
- (/u l'attestation n° 1548/DCM-DCGPCE.7/2/11 du 6.5.77
- (/u la note de service n° 820/MEN.CAB du 26.8.81

DECRETE

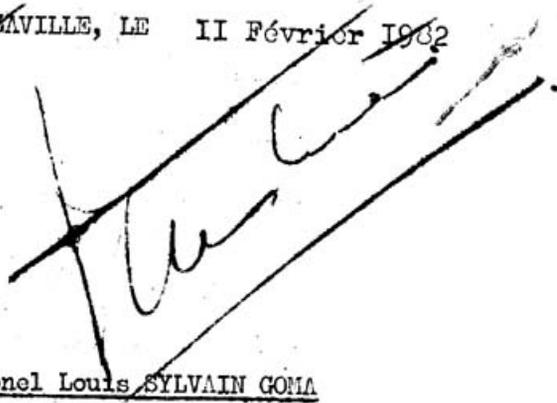
Article 1er. - Monsieur MOITSINGA Norbert, Professeur Certifié de 4^e échelon des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) précédemment Directeur de l'Office des Gestions des Etudiants et Stagiaires Congolais près de l'Ambassade de la République Populaire du Congo en France est relevé de ses fonctions.

Article 2. - L'intéressé doit rejoindre son pays d'origine, la République Populaire du Congo.

Article 3. - Le présent décret qui prend effet à compter du 26 ~~juin~~ ~~1981~~ 1982 sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

BRAZZAVILLE, LE II Février 1982

Le Premier Ministre, Chef du
Gouvernement



Colonel Louis SYLVAIN GOMA

Le Ministre de l'Education Nationale



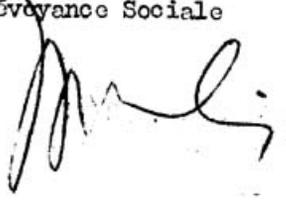
Antoine NDINGA - OBA .-

P. Le Ministre des Finances en Mission
Le Ministre du Plan



P. MOUSSA.-

Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale



Bernard COMBO MATSIONA .-

AMPLIATIONS:

- PRESIDENCE.....: 1
- P.M.....: 1
- CAB-MEN.....: 1
- DGAS.....: 1
- DFP.....: 2
- DF.....: 2
- CF.....: 2
- DP/A.....: 2
- SGAE.....: 2
- AMBASS-CONGO.....: 2
- OGES.....: 3
- INTERESSE.....: 1
- DOSSIER.....: ~~1~~

